

Avec le
soutien
financier
de



Une autre vie s'invente ici



Allier les vocations productives du **Pays de Caux** avec la préservation de la biodiversité

Projet de l'ENSAIA : Guide d'entretien des clos-masures

2024

À
l'initiative
de



Sous
l'encadrement
de

PNR des Boucles de la Seine Normande :

Clotilde de Zélicourt et Marc Ballan

ENSA Nancy :

Federico Diodato

ENSAIA :

Agnès Fournier, Claire Collas et Gaspard Conseil

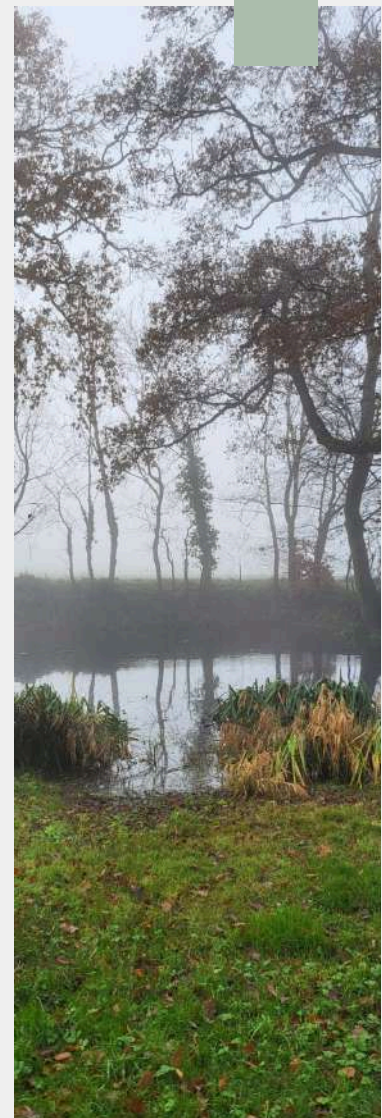


Guide d'entretien des Clos-masures



Sommaire

1. Présentation des clos-masures
2. Bâtiments
3. Mare
4. Prairie et verger
5. Talus
6. Liste des abréviations
7. Lexique
8. Annuaire



Présentation

LE TALUS PLANTÉ

Aussi désigné sous le terme de "fossé" dans la région, le talus est une levée de terre pouvant atteindre deux mètres de haut, bordée de fossés creusés de part et d'autre. Ce talus est planté de diverses essences (historiquement des hêtres) en forte densité, voire en double ou triple rangs. On observe aussi du frêne, du chêne, des mélanges d'espèces, voire des arbustes.

MARE

La/les mare(s) étaient nécessaires afin de compenser l'absence du réseau hydrographique de surface. Généralement situées aux points les plus bas du clos, elles avaient un usage domestique et agricole. Elles sont imperméabilisées grâce à une couche d'argile.

LE CLOS-MASU



© CAUE 76

EVOL

Le talus

Les arbres des haies **vieillissent** et nécessitent de l'**entretien**, de même que les talus.

La mare

90% des mares ont **disparues** en France depuis 1990.

40% des mares restantes sont **menacées** en Normandie.

Le verger

La plupart des vergers ont **disparu** après une subvention à l'arrachage dans les années 70.

Typiques de la Normandie, et plus particulièrement du Pays de Caux, les clos-masures sont des corps de ferme bien adaptés à leur territoire. En effet, depuis le XVIII^{ème} siècle, on retrouve des éléments caractéristiques des clos-masures qui permettent l'autonomie des habitants.

URE TYPIQUE



LE VERGER

Historiquement, les vergers occupaient une forte place dans le clos. Des pommiers hautes-tiges étaient utilisés pour faire du cidre.

BATIMENT

Le bâti des clos est très typique. On retrouve une maison de maître ou un manoir, ainsi que des bâtiments agricoles. Ils sont généralement disposés en périphérie du clos, parallèles au talus.

LE POTAGER

Moins caractéristique, le potager occupait tout de même une place importante, notamment à l'époque napoléonienne pendant laquelle il était cadastré.

UTION

Les bâtiments

Suite aux changements de pratiques, les bâtiments agricoles sont en **déprise**.

Le potager

En fonction des clos, les potagers ont peu à peu été **abandonnés**.

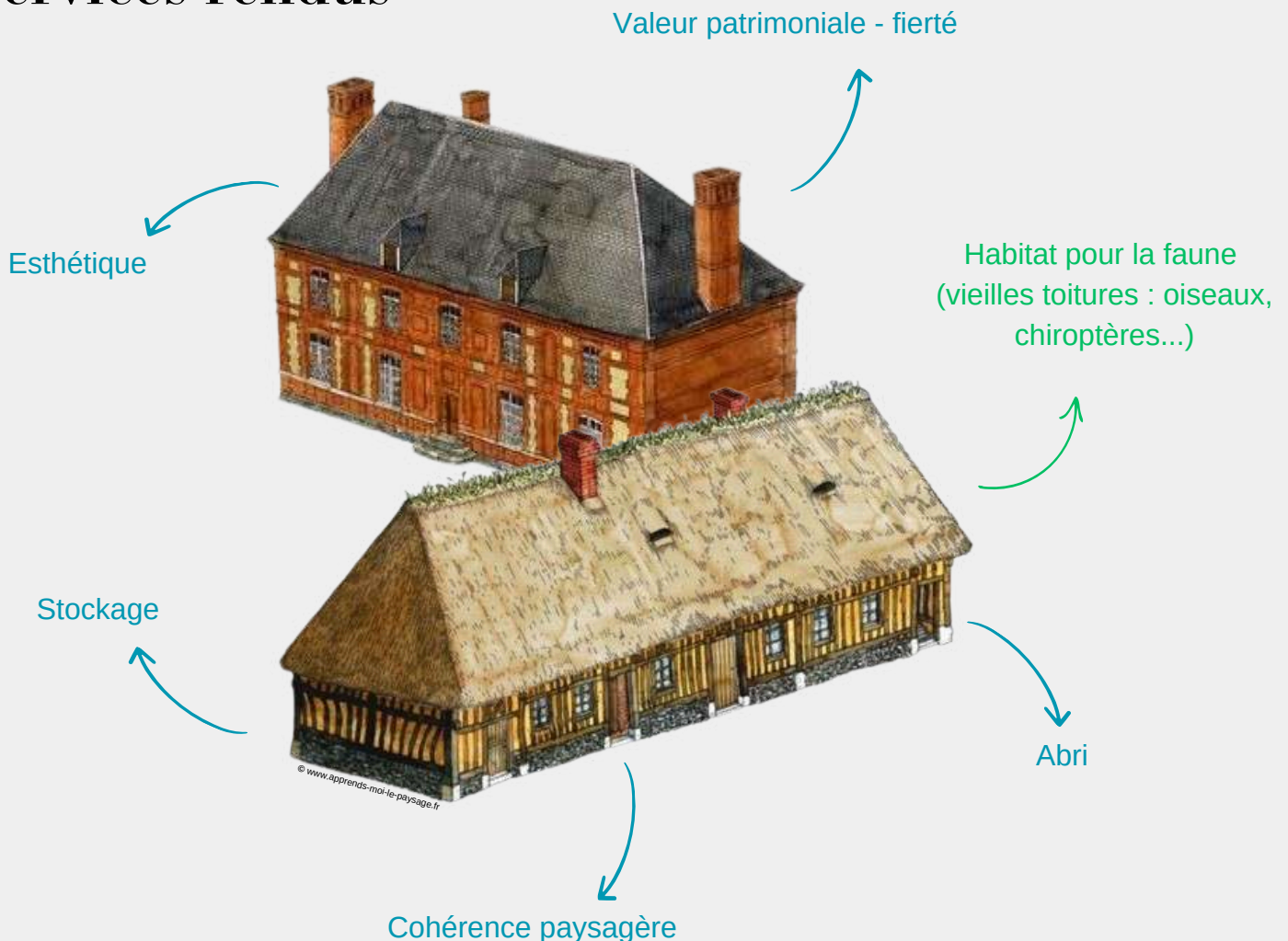
Ainsi, les changements dans les pratiques depuis le XVIII^{ème} siècle ont rendu les clos-masures vulnérables. Pour lutter contre leur dégradation, il faut veiller à l'entretien et, dans certains cas, à la restauration des éléments caractéristiques. Au-delà de cet aspect patrimonial, les services rendus par ces éléments ne doivent pas être négligés.

Bâtiments



Les clos-masures comportent différents types de bâtiments, comme des bâtiments d'habitation (longères, maisons de maître, manoirs), des bâtiments agricoles (charreteries, granges, étables, etc.) ou des petits bâtiments (pigeonniers, fours à pain, etc.). Le patrimoine bâti cauchois est extrêmement riche, en raison notamment du fait qu'il met en œuvre des savoir-faire et des matériaux locaux, ce qui donne lieu à des appareillages de maçonnerie très variés.

Services rendus



Légende : **bénéfices pour le propriétaire**
bénéfices pour la nature

Comment fait-on ?

ENTRETIEN

À quoi faire attention :

- Le bon état de la toiture : 1^{ère} cause de détérioration des bâtiments
- La végétation envahissante des murs (ex. : lierre). À enlever dès l'apparition des premières branches.
- Les infiltrations d'eau à cause des gouttières ou de la toiture en mauvais état.
- Le petit patrimoine doit aussi être surveillé car il est soumis aux mêmes risques que les bâtiments

Les indices de détérioration :

- **Toit** : Tuiles ou ardoises au pied du mur
- **Murs** : Présence de fissures, déchaussements des briques/pierres, d'humidité et moisissures

⊕ Surveillance régulière et détection rapide des problèmes vous permettront donc de conserver les bâtiments tout en évitant les coûts de réparation importants !

RENOVATION

Ce qu'il faut conserver / rénover sans dénaturer :

- La volumétrie d'ensemble des bâtiments
- La composition des façades et les ouvertures
- Les portails et les clôtures
- Les matériaux de façade et de couverture
- Les menuiseries
- Les détails architecturaux caractéristiques : lucarnes, linteaux, queues de geai
- La réversibilité des espaces et des usages
- Les abords immédiats de l'ouvrage

? OUI... MAIS...

• **“J'ai trop de bâtiments”** : Pour aider à la conservation des bâtiments, vous pouvez les rénover et en modifier l'usage. Vous pouvez, par exemple, les transformer en gîtes ruraux, en salles de réception ou encore en habitations. Libre à votre imagination ! Avant d'entreprendre des travaux, assurez-vous de connaître les exigences en matière d'urbanisme, soit le Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.) et les Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.).

• **“Les bâtiments ne sont plus adaptés pour mon exploitation”** : ils peuvent servir de lieux de stockage (pour du matériel, des produits phytosanitaires...), d'ateliers (artisanat), etc.

Qui peut nous aider ?

CONSEILS

- Collectivités
 - Département de la Seine-Maritime
 - Communautés de communes
 - Mairies
- CAUE Seine-Maritime
- Clos mesure
- Chambre d'Agriculture de Normandie
- DREAL

TRAVAUX

- Artisans qualifiés

FINANCES

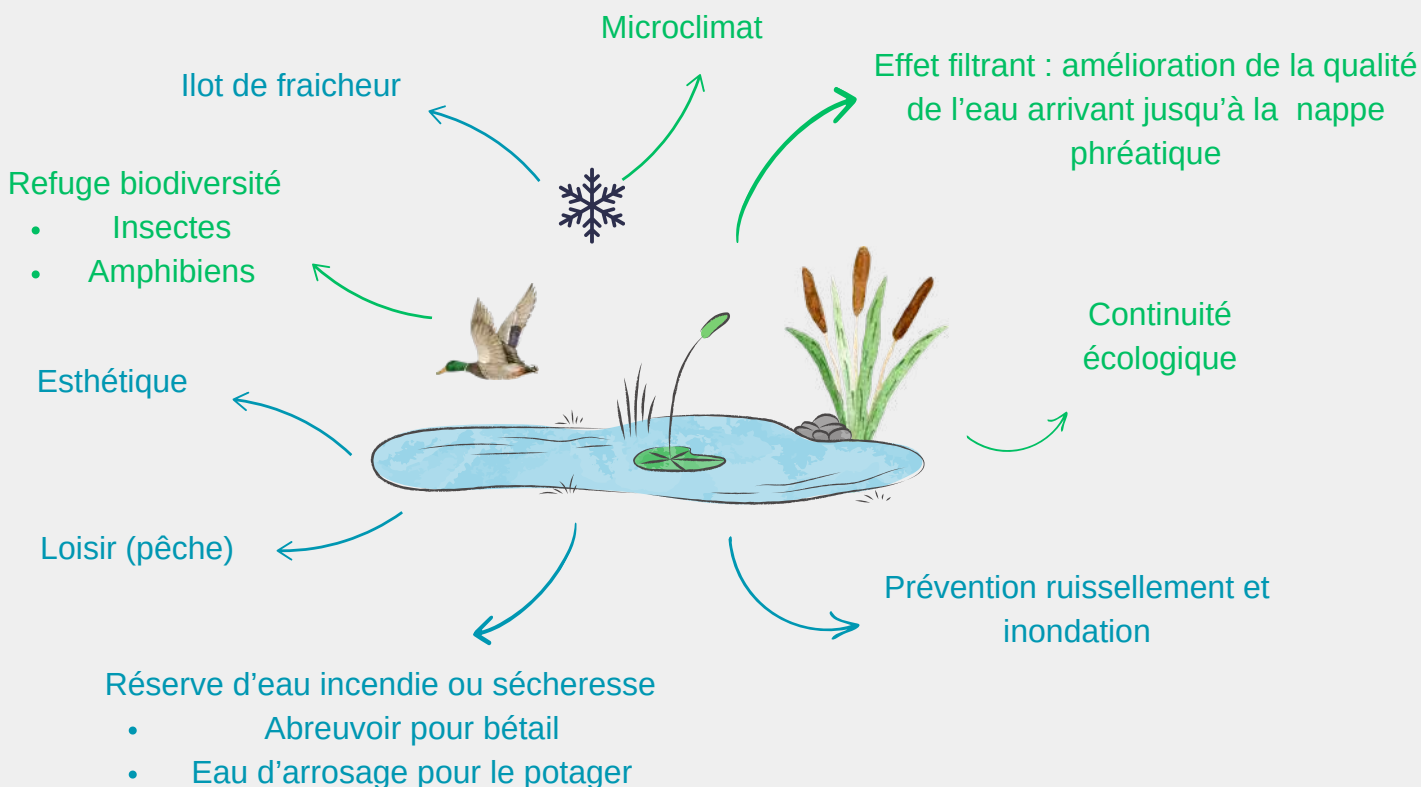
- Collectivités
 - Région Normandie
 - Département de la Seine-Maritime
 - Communauté de communes
- Accueil paysan
- DRAAF
- Fondation du patrimoine
- Gîtes de France

Mare



Les clos-masures possèdent une ou plusieurs mares. Effectivement, le réseau hydrologique peu développé du Pays de Caux obligeait d'y conserver de l'eau avant l'arrivée de l'eau potable. Aujourd'hui, 90% des mares ont disparu depuis les années 1990. Cette disparition entraîne un morcellement de la continuité écologique liée à l'eau (trame bleue). Il est donc primordial de les restaurer, voire même de les recréer !

Services rendus



Légende : **bénéfices pour le propriétaire**
bénéfices pour la nature

Comment fait-on ?

ENTRETIEN	Curage	INSTALLATION	Curage
	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction de l'accumulation de débris, de limons et de matière organique dans la mare 		Curage important au démarrage puis imperméabilisation naturelle
	Régulation		Choix des essences
	<ul style="list-style-type: none"> • Taille de la population de poissons • Vérification des essences de plantes (régulation des plantes invasives) 		Berges habillées d'espèces indigènes et bien intégrées dans le paysage

? OUI... MAIS...

- **“J’ai des enfants”** : il est possible d’installer des clôtures autour de la mare, en privilégiant des mailles larges pour laisser passer la mésofaune (amphibiens, hérissons, etc.).
- **“Ça va attirer les moustiques”** : la mare est plutôt située dans le fond du jardin, loin de la maison. Les amphibiens et les oiseaux attirés par la mare vont s’en occuper.

Qui peut nous aider ?

CONSEILS

- Collectivités :
 - DREAL
 - DDTM
 - Communautés de communes
 - Mairies
- Agence Régionale de l’Environnement de Haute-Normandie
- CAUE Seine-Maritime
- CEN Haute-Normandie
- Chambre d’Agriculture de Normandie
- PNR Boucles de la Seine Normande
- Syndicat Mixte des bassins versants Caux-Seine

TRAVAUX

- Collectivités :
 - Région Normandie
 - Département de la Seine-Maritime
 - Les communautés de communes
 - Service “Espaces verts” des communes
- PNR des Boucles de la Seine Normande
- Syndicat Mixte des bassins versants Caux-Seine
- Chambre d’Agriculture de Normandie
- Accords avec les voisins

FINANCES

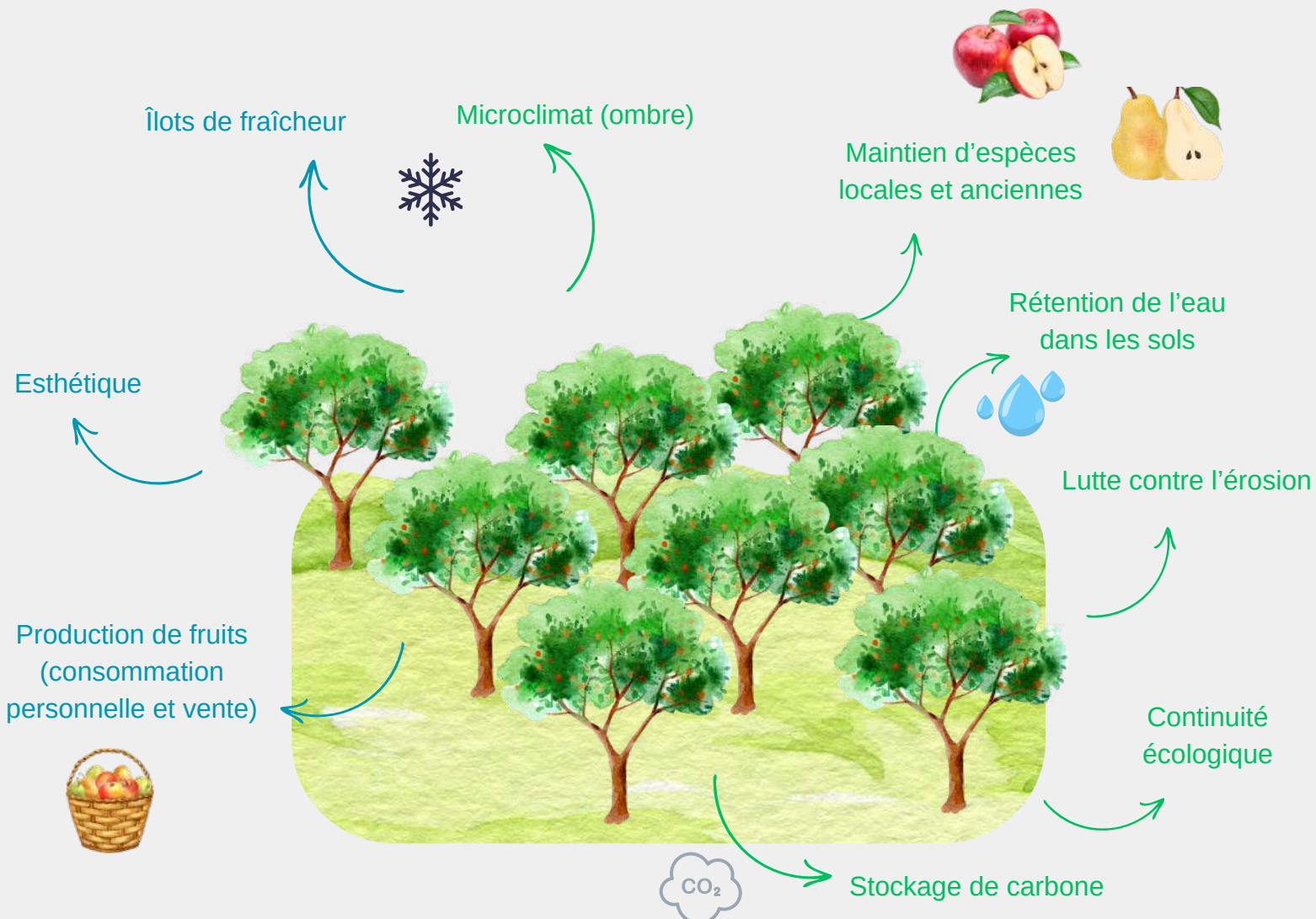
- Collectivités :
 - Région Normandie
 - Département de la Seine-Maritime
 - Les communautés de communes
- PNR des Boucles de la Seine Normande
- Syndicat Mixte des bassins versants Caux-Seine
- Agence de l’eau Seine Normandie

Prairies et Vergers



Une autre caractéristique des clos-masures est la présence de vergers et de prairies. Ils se composent principalement de pommiers et/ou de poiriers de variétés locales et anciennes. La production est destinée à la consommation de fruit ou à la fabrication de cidre, qui était la boisson quotidienne. Toutefois, avec l'arrivée de l'eau potable, la consommation de cidre a progressivement baissé.

Services rendus



Légende : **bénéfices pour le propriétaire**
bénéfices pour la nature

Comment fait-on ?

ENTRETIEN

Taille des arbres :

- **Les branches ne doivent pas se croiser**, elles doivent être parallèles.
- **Tailler une première fois à 20 cm** et puis couper plus près du tronc de la charpentière.
- Il est préférable de couper les branches descendantes. Il faut que l'arbre ait une taille horizontale.
- Il faut également que l'air et la lumière puissent passer.

Fin d'hiver
-
Début du printemps

Autres conseils :

- Pâturage (moutons) : entretien de la prairie sous les arbres du verger
- Nichoirs pour les passereaux

INSTALLATION

Plantation :

- Privilégiez des **essences locales et anciennes**
- Labourez le sol afin de casser les mottes et **faciliter la pénétration des racines**, désherbez avant de planter les arbres
- **Creusez un trou** deux fois plus large et aussi profond que la motte de l'arbre
- Placez l'arbre au centre du trou

? OUI... MAIS...

- **“Les vergers favorisent l'apparition d'insectes”** : bien penser à ramasser les fruits au sol et détacher les fruits pourris de l'arbre
- **“Les fruits attirent les gros oiseaux”** : il est possible d'installer des disques dans les arbres, ainsi que des nids à rapaces
- **“Mon verger produit trop par rapport à ma consommation”** : vous pouvez organiser une collecte groupée avec le village !
- **“La culture de vergers n'a pas de débouchés”** : il est possible d'organiser des ventes à la ferme, à des AMAP ou d'utiliser un pressoir itinérant

Qui peut nous aider ?

CONSEILS

- Collectivités
 - Communautés de communes
- ARE de Haute-Normandie
- APHN
- CAUE Seine-Maritime
- Chambre d'Agriculture de Normandie
- PNR des Boucles de la Seine Normande

TRAVAUX

- Espace vert des communes
- PNR des Boucles de la Seine Normande
- Accord avec les voisins

FINANCES

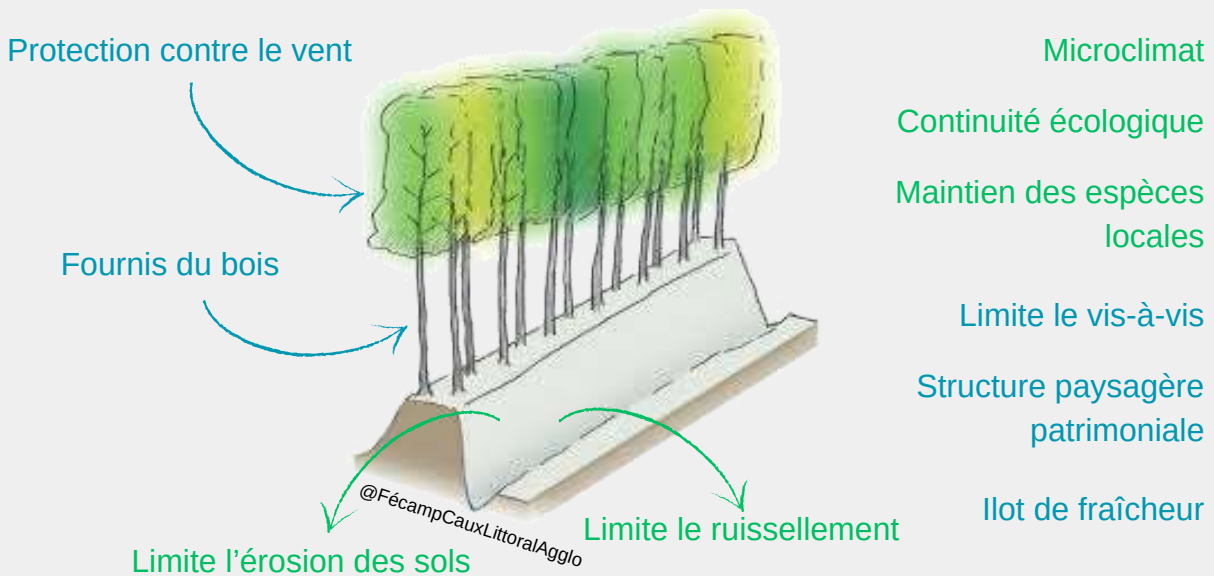
- Collectivités
 - Région Normandie
 - Département de Seine-Maritime
 - Communautés de communes
- DRAAF
- PNR des Boucles de la Seine Normande

Talus planté



Les talus arborés qui entourent les clos-masures permettent souvent de les identifier et de les caractériser. Ils sont des éléments emblématiques du paysage cauchois. Ils sont principalement composés de doubles rangées de hêtres ou d'autres espèces locales. Ils jouent un rôle écologique important en favorisant la biodiversité et en maintenant l'identité paysagère et patrimoniale de cette région.

Services rendus



Légende : **bénéfices pour le propriétaire**
bénéfices pour la nature

Comment fait-on ?

ENTRETIEN

Taille des arbres :

- Évitez les tailles importantes qui réduisent plus d'un quart du volume du houppier.
- Les coupes doivent être effectuées en passant à côté de la **ride de l'écorce** (le bourrelet situé au-dessus de la branche, là où elle s'insère sur le tronc) et en suivant le renflement situé sous la branche.
- Pour les branches plus lourdes, procédez en **deux étapes** afin de prévenir tout risque d'arrachement, ce qui pourrait causer des dommages importants.

*Fin d'hiver
-
Début du printemps*

⊕ Laisser le talus enherbé

INSTALLATION

Choix des essences :

- Évitez les hêtraies qui ne sont plus adaptées au climat de la région :
 - Fort besoin en eau
 - Vitesse de pousse lente
 - Sensible à la sécheresse
- Alignement **diversifié** d'essences **locales** :
 - Chênes
 - Tilleuls
 - Châtaigniers

? OUI... MAIS...

- “Je n'ai pas le temps d'entretenir mes arbres ” : il est possible de faire appel à une aide de main-d'œuvre ou de vendre son talus à la commune qui se chargera de l'entretien.
- “La création d'un talus coûte cher” : certes, il n'y a pas de subventions à la construction d'un talus mais vous pouvez bénéficier de subventions sur la plantation d'arbres.

Qui peut nous aider ?

CONSEILS

- Collectivités
 - Communautés de communes
 - Mairies
- CAUE de Seine-Maritime
- Chambre d'Agriculture de Normandie
- PNR des Boucles de la Seine Normande
- Syndicat Mixte des bassins versants Caux-Seine

TRAVAUX

- Accord avec les voisins

FINANCES

- Collectivités
 - Région Normandie
 - Département de Seine-Maritime
 - Communautés de communes
- DRAAF
- PNR des Boucles de la Seine Normande
- AFAC-Agroforesterie

Liste des abréviations

- **AFAC** : Association Française Arbres Champêtres
- **AMAP** : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
- **APHN** : Arrêté de Protection des Habitats Naturels
- **ARE** : Agence Régionale de l'Environnement
- **CAUE** : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- **CEN** : Conservatoire d'Espaces Naturels
- **DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- **DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
- **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- **PNR** : Parc Naturel Régional

Lexique

- **Charpentière d'un arbre** : Branche principale, souvent horizontale, qui fait partie de sa structure fondamentale et soutient la croissance des autres branches.
- **Cohérence paysagère** : Désigne l'harmonie visuelle et fonctionnelle d'un paysage, où les éléments naturels et construits s'intègrent de manière équilibrée, respectant l'identité et le patrimoine.
- **Continuité écologique** : Connectivité entre les différents espaces naturels, permettant aux espèces animales et végétales de circuler et d'évoluer librement, sans être entravées par des barrières humaines ou naturelles.
- **Espèces indigènes** : Espèces animales ou végétales qui sont naturellement présentes dans une région donnée depuis une période longue, avant l'influence de l'homme ou des introductions extérieures.
- **Houppier** : Partie supérieure de l'arbre, constituée de ses branches et feuillages, qui forme la couronne.
- **Linteau** : Élément horizontal, généralement en pierre, bois ou métal, placé au-dessus d'une ouverture (porte, fenêtre) pour en supporter le poids et répartir les charges.
- **Longère** : Maison rurale traditionnelle, typique de régions comme la Bretagne ou la Normandie, reconnaissable à sa forme allongée et son toit souvent en ardoise ou chaume. Généralement construite en pierre, elle est de plain-pied et orientée pour maximiser la lumière naturelle.
- **Queues de geai** : Assemblages en forme d'évasement qui servent à fixer solidement deux pièces de bois, notamment dans les charpentes ou constructions traditionnelles.
- **Trame bleue** : Réseau formé par les cours d'eau, zones humides et plans d'eau, conçu pour préserver et restaurer la circulation de l'eau et la biodiversité aquatique dans un territoire.
- **Trame verte** : Réseau d'espaces naturels (forêts, haies, prairies, etc.) interconnectés, visant à préserver la biodiversité terrestre et à favoriser les déplacements des espèces dans un territoire.
- **Volumétrie d'ensemble des bâtiments** : Perception globale des formes, dimensions et proportions des constructions, ainsi que leur intégration harmonieuse dans le paysage.

Annuaire

Atelier 970

3 Q Rue des Prés, 76190 Yvetot
Tél. : 08 91 65 49 05
Site web : www.atelier970-architectes.fr

Accueil paysan

Site web : www.accueil-paysan.com/fr/

Association Clos mesure, racines et avenir de Caux

Hôtel communautaire de la côte d'albâtre
48 bis, route de Veulettes-sur-mer
76450 CANY-BARVILLE
Tél. : 02.35.29.80.24
Site web : clos-masure-76.fr

Agence de l'eau Seine Normandie

12 rue de l'Industrie - CS 80148
92416 Courbevoie Cedex
Tél. : 02 35 63 61 30
Site web : <https://www.eau-seine-normandie.fr>

Association Pomologique de Haute-Normandie

Mairie de Vergetot 76280
Site web : www.aphn.net

Agence Régionale de l'Environnement de Normandie

115 Boulevard de l'Europe
Pôle Régional des Savoirs
76100 Rouen
Tél. : [02 35 15 78 00](tel:0235157800)

Association Régionale pour l'Etude et l'Amélioration des Sols

2, Avenue Foch 76460 SAINT VALERY EN CAUX
Tél. : 02 35 97 25 73
Site web : www.areas-asso.fr

Architecte Rouen & St Valery en Caux - Atelier Grégoire Auger

35 Boulevard Carnot, 76460 SAINT VALERY EN CAUX
Tél. : 08 91 65 49 17
Site web : <https://ateliergregoireauger.fr/>

Caux-Seine Agglo

Maison de l'Intercommunalité
Allée du Câtillon 76170 Lillebonne
Tél. : [02 32 84 40 40](tel:0232844040)
Site web : www.cauxseine.fr

Chambre d'agriculture de Normandie

Chemin de la Bretèque - Cité de l'agriculture - CS30059
76237 Bois Guillaume Cedex
Tél. : [02 35 59 47 47](tel:0235594747)
Site web : normandie.chambres-agriculture.fr

Communauté de communes Yvetot Normandie

4, rue de la Brème - CS 60115
76190 Yvetot
Tél. : 02 35 56 14 14
Site web : www.yvetot-normandie.fr

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Seine Maritime

27 rue François-Mitterrand,
Petit-Quevilly
Tél. : 02 35 72 94 50
Site web : www.caue76.fr

Conseil régional - Normandie

Abbaye-aux-Dames Place Reine Mathilde - CS 50523
14035 Caen Cedex 1
Tél. : 02 31 06 98 98
Site web : <https://www.normandie.fr>

Conservatoire d'espaces naturels de Normandie

- Site de Rouen
4 rue Nicéphore Niépce
76300 Sotteville-lès-Rouen
Tél. : 02 35 65 47 10
- Site de Caen
320 quartier du Val,
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 31 53 01 05
Site web : <http://cen-normandie.fr>

Département de la Seine-Maritime

Hôtel du Département
Quai Jean Moulin, CS 56101
76101 ROUEN CEDEX
Tél. : 02 35 03 55 55
Site web : www.seinemaritime.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt de Normandie

2 rue Saint-Sever, 76032 Rouen
Tél. : 02 32 18 94 00
Site web : draaf.normandie.agriculture.gouv.fr

Fondation du patrimoine

14 rue Georges Charpak - BP 332 - 76136 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 32 19 52 51
Site web : www.fondation-patrimoine.org

Gîte de France

ADTER
Chambre d'agriculture
BP 59
76232 Bois Guillaume cedex

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

Maison du Parc - 692, rue du petit pont
Notre-Dame-de-Bliquetuit 76940
Tél. : [02 35 37 23 16](tel:0235372316)
Site web : www.pnr-seine-normande.com

Syndicat Mixte des bassins versants Caux-Seine

21 rue de Caudebec - Fréville
76190 Saint Martin de l'If
Tél. : 02 32 94 51 90
Site web : www.sbvcauxseine.fr

Sources

<https://www.rustica.fr/arbres/tailler-chene,7270.html#paragraphe-2>

Rustica.fr. « Taille pommier : conseils pour une récolte abondante et réussie ».

C.A.U.E. 76

Les albums du C.A.U.E. : Les mares, identité du paysage cauchois. Janvier 2010

Les albums du C.A.U.E. : Le clos-masure, identité du paysage cauchois. Janvier 2010

Les albums du C.A.U.E. : Les talus plantés, identité du paysage cauchois. Janvier 2010

Les albums du C.A.U.E. : Les vergers, identité du paysage cauchois. Janvier 2010

Les albums du C.A.U.E. : Les bâtiments, identité du paysage cauchois. Janvier 2010

Clos-masures, guide d'entretien des bâtiments : les mesures conservatoires. Mars 2018

